

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SOCHAUX SEANCE DU 30 juin 2025

Procès-Verbal

Le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de Sochaux s'est réuni le lundi 30 juin 2025 à 14 heures 30, en son lieu habituel de séance, salle de réunion au 2^{ème} étage de la Cité Administrative, sous la Présidence de Monsieur Albert MATOCQ-GRABOT, Maire et Président du CCAS.

La convocation établie le 23 juin 2025 a été adressée le 23 juin 2025.

Etaient présents :

M. Albert MATOCQ-GRABOT, Mme Maria HAC, M. Thierry MERCIER, Mme Pascale LAMARRE, Mme Isabelle CABURET, M. Patrick TAUSENDFREUND, M. Olivier BOCAHUT, M. Dominique MARTIN, Mme Martine MUNIER, Mme Lucette AVON, M. Etienne BANET, Mme Danielle DUVAL, M. Serge LAPORTE, Mme Jocelyne ROSSE.

Etaient absents :

Mme Jacqueline CONTIN, M. Jacques BRANDT.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Election du secrétaire de séance.
- 2 - Approbation du Procès-Verbal : conseil d'administration du 31 mars 2025.
- 3 - Demande de subvention 2025.
- 4 - Financement fonctionnement forum pour l'emploi du 11 septembre 2025.
- 5 - Convention de partenariat CCAS Sochaux et CITEDO espace aquatique de PMA :
Financement et Adhésion.
- 6 - Financement Séjour pédagogique MJC CS.

Informations :

- 7 - Maison Bleue, aide alimentaire du 1^{er} mars au 31 mai 2025.
- 8 - Information : Bons d'achats du 1^{er} mars au 31 mai 2025.
- 9 - Aides financières d'urgence du 1^{er} mars au 31 mai 2025.
- 10 - Atelier équilibre avec la CARSAT : Atelier intitulé "l'équilibre où en êtes-vous"
- 11 - Atelier Insuffisance cardiaque en lien avec la CTPS.
- 12 - Atelier Summer classes 2025 : atelier initiation EPN.
- 13 - Atelier inclusion numérique 2025.
- 14 - Organisation 2^{ème} édition entreprenons en sport partenariat CCAS et Coopilote Citelab.
- 15 - Design Citoyen : axes sorties culturelles et loisirs : point et agenda du 04 juin au 04 juillet 2025.
- 16 - Design Citoyen : Axe transport - navette solidaire pour personnes à mobilité réduite.
- 17 - Plan canicule : registre personnes vulnérables et astreinte canicule.
- 18 - Bilan repas de printemps en avril 2025.

Monsieur le Président remercie les personnes présentes et ouvre la séance.

1 - Election du secrétaire de séance

Monsieur le Président propose la candidature de Madame Martine MUNIER, ce qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Madame Martine MUNIER fait l'appel et constate que le quorum est atteint.

2 - Approbation du procès-verbal du 31 mars 2025

Monsieur le Président propose à l'assemblée l'approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 mars 2025.

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 mars 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3 - Demandes de subventions 2025

Monsieur le Président expose la demande de subvention de fonctionnement présentée par le club du 3^{ème} âge les lovrottes.

Monsieur le Président rappelle qu'au regard des contraintes budgétaires, la subvention allouée ne peut être supérieure à l'année antérieure.

Les membres du conseil d'administration sont appelés à se prononcer sur l'octroi de cette subvention, à savoir :

Club du 3^{ème} âge les lovrottes

3000 €

TOTAL

3 000 €.

Monsieur le Président expose une demande de subvention de l'association Onco Doubs (soutien et bien être des personnes confrontées à un traitement contre le cancer, en particulier la chimiothérapie), association qui n'avait pas présenté de demande en 2024.

Monsieur le Président rappelle la position prise lors des conseils d'administration, à savoir que toute demande de subvention d'une nouvelle association recevra un avis défavorable, du fait des contraintes budgétaires.

Monsieur le Président précise qu'un courrier sera rédigé à l'association Onco Doubs explicitant les raisons de l'avis défavorable.

Conformément au budget 2025, Monsieur le Président précise que les crédits budgétaires sont inscrits à l'article 65748 (nomenclature M57) « subvention de fonctionnement aux autres personnes de droit privé (associations) ».

Vote :		
Pour :		14
Contre :		00
Abstention :		00

Avis du Conseil : Favorable.

4 – Financement fonctionnement forum pour l'emploi du 11 septembre 2025.

Monsieur le Président présente aux membres du conseil d'administration la tenue d'un forum pour l'emploi le 11 septembre prochain sur la commune, au sein des salons de l'hôtel de ville.

Fort du succès du premier forum pour l'emploi organisé sur notre commune en 2024, lors de cette année 2025, la ville de Sochaux et son CCAS souhaitent mettre en place avec les acteurs du service public de l'emploi, à savoir France et IDEIS un forum pour l'emploi le 11 septembre prochain dans les salons de l'hôtel de ville de Sochaux.

Monsieur le Président rappelle que l'emploi est au cœur des préoccupations des habitants du territoire, des élus, des partenaires institutionnels, il indique que le 11 septembre prochain, seront mobilisés partenaires et employeurs en un lieu unique, avec pour objectif de faciliter l'accès à l'information et aux démarches pour les personnes en recherche d'emploi ou de formation.

Monsieur le Président précise que dans le contexte économique actuel, l'organisation de cet événement s'avère essentielle. Cette première édition est orchestrée par la ville de Sochaux, le CCAS de Sochaux, en mobilisant des partenaires, des secteurs d'activités dynamiques tels que le transport, la logistique, l'industrie, l'automobile, le secteur de l'aide à la personne, les travaux publics, et aussi

des secteurs novateurs tels que la défense nationale, les enseignes de la grande distribution, l'enseigne Hermes...

Monsieur PRADEL Lionel indique qu'en date du 30 juin 2025, 27 entreprises ont déjà confirmées leurs participations, d'autres entreprises, enseignes sont susceptibles de confirmer leurs présences.

Monsieur le Président indique que cette édition permettra de conjuguer espace métiers, un espace recrutement, un espace dédié à la recherche d'emploi, un espace sur l'évolution professionnelle, un espace détente réservé aux entreprises, partenaires.

Monsieur MARTIN Dominique se félicite de la présence de structure comme l'armée.

Messieurs LAPORTE Serge et MERCIER Thierry indiquent que ce type d'événement au regard du contexte économique est extrêmement important et essentiel.

Monsieur le Président précise que les dépenses afférentes à cet événement sont inscrites au budget primitif 2025 pour la section pour la section de fonctionnement au compte 6042, au compte 60623, au compte 60632, au compte 6237 notamment.

Après exposé du Président et échanges entre les membres, les élus et les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- Approuvent le financement en section de fonctionnement des actions mises en place dans le cadre du forum pour l'emploi
- Et autorisent Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à la mise en œuvre de ces actions.

Vote :	Pour :	14
	Contre :	00
	Abstention :	00

Avis du Conseil : Favorable.

5 - Convention de partenariat CCAS Sochaux et CITEDO espace Aquatique de PMA : Financement Adhésion.

Monsieur le Président, Albert MATOCQ-GRABOT indique que selon le même format que pour l'année 2024, la Citédo espace aquatique du Pays de Montbéliard et le CCAS de Sochaux souhaitent contribuer activement à la promotion des activités aquatiques pour tous, et notamment à l'attention du public senior.

Monsieur le Président signale que L'AQUA-SENIORS proposé par la CITEDO est une activité modérée, spécialement conçue pour les personnes âgées, celles ayant des problèmes articulaires, ou celles souhaitant reprendre le sport en douceur et que cette activité est idéale pour améliorer le bien-être tout en préservant les articulations. Par ailleurs, il précise que L'AQUA SENIOR comprend des séances intitulées **AQUAGYM, AQUADUO**, et sont assurés exclusivement par des intervenants de la CITEDO ESPACE AQUATIQUE DU PAYS DE MONTBELIARD.

Monsieur le Président indique que ce type de séances permet de lutter contre certaines pathologies osseuses et musculaires :

- Le développement de l'ostéoporose est ralenti grâce à l'entretien de la force musculaire (vecteur d'ossification)
- La mobilisation des articulations contribue à lutter en douceur (c'est à dire sans douleur) contre les rhumatismes.
- Le renforcement en douceur des muscles du dos par travail du gainage permet de lutter contre le mal de dos.
- Les mouvements articulaires répétés sont un élément de prévention de l'arthrose.

Monsieur le Président décline aux membres du conseil d'administration les modalités organisationnelles du partenariat CITEDO CCAS et les modalités organisationnelles des séances. L'aqua Seniors à la Citédo est organisé de la manière suivante :

- Bénéficiaires : Les personnes âgées de 65 ans et plus, habitants la commune de Sochaux (25600) et pour une adhésion annuelle de séances de gymnastique aquatique pour séniors.
- Nombre de séance(s) par semaine : 3 séances hebdomadaires.
- Jours :
 - ↳ Séances AQUAGYM : le mardi et le vendredi de 9h30 à 10h15 ;
 - ↳ Séances AQUADUO : le jeudi de 9h30 à 10h15 ;
- Lieu d'intervention : La CITEDO ESPACE AQUATIQUE de Sochaux – 11 rue du collège 25600 Sochaux.
- Date de début de l'activité : septembre 2025
- Date de fin de l'activité : juin 2026.

Monsieur le Président, Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert et Madame la Vice-Présidente Madame HAC Maria présentent la participation financière du CCAS de SOCHAUX qui prend la forme d'un bon de 45 € établi nominativement par le CCAS de SOCHAUX.

Madame HAC Maria attire l'attention sur le fait que la participation financière est subordonnée à l'inscription au CCAS de Sochaux avant le 1^{er} août 2025.

Madame HAC Maria précise par ailleurs que pour les personnes inscrites aux activités concernées par la convention et ayant déjà réglé leur adhésion auprès de la CITEDO, le paiement se fera directement par un virement sur les comptes bancaires des personnes concernées après dépôt de leurs RIB au CCAS et réception par la CITEDO d'une facture nominative justifiant le paiement.

Monsieur MARTIN Dominique et Madame LAMARRE Pascale demandent si le bon de 45 € est attribué pour chaque séance.

Madame HAC Maria répond que le bon de 45 € est alloué en 1 fois pour une adhésion relative à la saison 2025/2026 pour les activités déclinées dans la convention passée avec la CITEDO.

Messieurs TAUSENFREUND Patrick et BANET Etienne se félicitent du partenariat avec la CITEDO.

Monsieur MERCIER Thierry précisant que la fermeture éventuelle de la piscine de Valentigney va générer une fréquentation plus grande à la CITEDO de Sochaux.

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert précise que les crédits budgétaires sont inscrits à l'article 6042 (nomenclature M57) « achat de prestations de services » du budget primitif 2025.

Après échanges et après avoir entendu l'exposé du Président, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- Autorisent le président du CCAS à signer la convention contractée avec la CITEDO
- Accordent l'aide à hauteur de 45 €.

Vote :		
Pour :		14
Contre :		00
Abstention :		00

Avis du Conseil : Favorable.

6 – Financement Séjour pédagogique MJC CS

Monsieur le Président expose le dossier de financement associé au projet pédagogique de la MJC CS, avec un séjour du mercredi 9 juillet au mercredi 16 juillet 2025.

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert Président du CCAS précise que le séjour a été élaboré et réfléchi par les jeunes eux-mêmes, le but est de favoriser l'implication des jeunes dans leurs séjours, les conduisant ainsi à l'autonomie en favorisant la discussion et en les encourageant à prendre des décisions.

Monsieur le Président précise que le séjour doit permettre de développer leurs vives ensembles, de prendre des décisions en groupe et de se responsabiliser. Les jeunes ont été impliqués dans :

- L'organisation journalière (préparation des repas, courses, nettoyage des espaces qu'ils auront utilisés, etc...) ;
- Le choix des activités dans le planning (même si les animateurs seront force de propositions).

Monsieur le Président indique que le lieu du séjour est en Espagne à PALS au camping Neptuno sur la costa brava en catalogne, le projet déposé par la MJC CS dans le cadre du projet pédagogique a pour objectif d'offrir aux jeunes la possibilité de vivre une semaine à leurs propres rythmes et de leur permettre la découverte de la ville de Barcelone et de la Catalogne.

Le Président du CCAS signale aux membres que les jeunes ont élaboré un emploi du temps en collaboration avec les animateurs, avec prise de décisions en groupe sur les actions qui seront mises en œuvre pendant le séjour, exemple :

- Visite de la Sagrada Familia,
- Visite du stade du Camp Nou, visite de la ville de Barcelone,
- Visite du Parc Güell,
- Visite du musée Picasso, détente à la Platja de Pals (plage)

Pour information, le Président du CCAS précise que les activités aquatiques nécessitent une attestation de natation.

Pour le logement, Monsieur le Président indique qu'il s'effectue en camping, dans des mobiles-homes et les petits déjeuners sont pris sur place. Les repas de midi sont préparés par les jeunes.

Monsieur le Président signale, qu'au début du séjour des règles ont été dressées, afin d'établir les horaires, les « tâches et missions » des animateurs et des jeunes (ces règles respectent la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs). Le transport est assuré par la mise à disposition de 2 minibus pour le transport des jeunes et du matériel, avec autorisation parentale sur le fait que son enfant utilise ce moyen de transport.

Pour l'encadrement des 15 jeunes, Monsieur le Président informe les membres, qu'il est assuré par 1 directeur titulaire du BPJEPS AF et CCD ACM. 1 animateur titulaire du BPJEPS AF et BPJEPS APT. 1 animateur titulaire du Bac Professionnel AEPA.

Monsieur le Président souligne qu'une fiche sanitaire est remplie pour garantir l'intégrité physique du jeune en cas de problème (cette fiche fait référence aux éléments concernant la santé et les éventuelles précautions médicales, allergies et régimes alimentaires, etc...), il précise aussi que pour toutes les activités aquatiques, une attestation de natation est demandée. Monsieur le Président signale qu'une autorisation de sortie du territoire est remplie et signée avec une carte d'identité en cours de validité et une copie de la carte d'identité du parent signataire de l'autorisation

Monsieur le Président précise qu'une réunion d'information s'est tenue, avec parents et enfants, le 24 juin dernier.

A la question de Monsieur le Président sur le déroulement de cette réunion, Monsieur PRADEL Lionel précise que cette réunion s'est bien déroulée avec principalement le rappel de l'ensemble des règles et la réponse à quelques questions des parents, afin de les rassurer.

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert décline aux membres le budget prévisionnel du séjour, précisant que les crédits ont été ouverts à l'article 62878 – « Remboursement des frais à des tiers » du budget du CCAS 2025.

Monsieur PRADEL Lionel précise qu'un bilan est obligatoirement fourni par la MJC CS, bilan permettant le paiement, et justifiant l'utilisation de la subvention programmée.

DEPENSES			RECETTES			
Cpte Général	Libellés	Montant	Cpte général	Libellés	Objet	Montant
60	Achats	7.300 €	70	Produits		3 750.00 €
604100	Alimentation	4.000.00 €	706210		Participation des usagers	3 750.00 €
604200	Achats liés aux activités		74	Subventions d'exploitations		14 500.00 €
604300	Coût activités (Entrées)	2.000.00 €	741000	CGET colo apprenantes	Subvention	2.700,00 €
606100	Carburant	1.300.00 €	747300	CAF	Subvention	4.000,00 €
61	Service extérieur	9.000 €	746000	CCAS	Subvention	7.800,00 €
613100	Hébergement	7 500.00 €				
613500	Location véhicule	1 500.00				
64	Frais de Personnel					
641000	Frais de personnel	1 950.00 €				
	TOTAL GENERAL	18 250.00 €			TOTAL GENERAL	18 250.00 €

Monsieur LAPORTE Serge, au même titre que pour le séjour de l'année 2024 organisé à Londres, regrette notamment que le logement ne soit pas assuré chez les habitants. Comme le souligne Monsieur LAPORTE, cette opportunité doit permettre notamment l'apprentissage de la langue, l'appropriation du mode de vie, l'obligation pour les jeunes de s'adapter.

Monsieur LAPORTE souligne aux membres qu'il s'agit d'un séjour pédagogique.

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert et Madame HAC Maria entendent les observations de Monsieur LAPORTE Serge et précisent que la pédagogie du séjour ressort au travers l'immersion dans le pays, la visite des lieux et de la culture du pays, et aussi dans l'organisation du séjour et le déroulé du séjour (le vivre ensemble, le respect des règles).

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert rappelle que c'est le rôle et les missions des éducateurs qui accompagnent les jeunes de faire que le séjour soit un séjour pédagogique.

Monsieur MERCIER Thierry, entend Monsieur LAPORTE Serge et précise qu'il ne s'agit pas d'un séjour linguistique.

Après échanges constructifs entre les membres du conseil d'administration, Monsieur MATOCQ-GRABOT, Président du CCAS passe aux votes.

Après avoir entendu l'exposé du Président, les membres du conseil d'administration,

- Autorisent le financement du séjour pédagogique présenté par la MJC CS,
- Autorisent le président du CCAS à signer la convention contractée la MJC CS.

Vote : Pour : 13
 Contre : 00
 Abstention : 01

Avis du Conseil : Favorable

7 – Information : Maison Bleue, aide alimentaire du 1^{er} mars au 31 mai 2025.

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert passe la parole à Madame HAC Maria vice-présidente du CCAS afin de présentation des chiffres.

Madame HAC Maria présente les indicateurs socio démographiques des bénéficiaires :

L'aide alimentaire du mois de mars 2025 :

- total des personnes physiques inscrites (tous les membres du foyer confondus) :

71 personnes dont 45 adultes et 26 enfants

L'aide alimentaire du mois d'avril 2025 :

- total des personnes physiques inscrites (tous les membres du foyer confondus) :

86 personnes dont 52 adultes et 34 enfants

L'aide alimentaire du mois de mai 2025 :

- total des personnes physiques inscrites (tous les membres du foyer confondus) :

89 personnes dont 56 adultes et 33 enfants

Madame HAC Maria rappelle que l'inscription à l'aide alimentaire répond à des règles et critères très précis (règles strictes de procédure), chaque demande est instruite par un travailleur social (Résidences ARIAL, Centre Médico-Social, UDAF, Caisse d'Allocations Familiales etc...), puis étudiée par Mme la Vice-Présidente, pour décision.

Les distributions s'organisent **chaque vendredi après-midi** dans les locaux 8, rue des Chênes.

8 – Information : Bons d'achats du 1^{er} mars au 31 mai 2025.

Madame HAC Maria présente les produits de la Maison Bleue – aide alimentaires et souligne que de plus en plus d'achats complémentaires sont nécessaires. Les achats de denrées alimentaires sont réalisés aux magasins « CARREFOUR » et « ALDI », Madame HAC Maria récapitule les dépenses pour un montant de **1743,60 €**.

Dates distributions	ALDI	CARREFOUR
07/03/2025	218,39 €	
14/03/2025	143,34 €	
21/03/2025	118,44 €	
28/03/2025	92,89 €	
04/04/2025	121,06 €	
11/04/2025	51,47 €	
18/04/2025	84,77 €	
25/04/2025		112,35 €
02/05/2025		127,00 €
09/05/2025		135,62 €
16/05/2025		130,61 €
23/05/2025	141,02 €	
30/05/2025	163,19 €	
30/05/2025	103,45 €	
TOTAL	1 743,60 €	

INFORMATION : Bons d'achats délivrés entre le 1^{er} mars 2025 et le 31 mai 2025 :

Madame HAC Maria porte à la connaissance des membres du conseil d'administration les chiffres relatives à la délivrance des bons d'achats pendant la période du 1^{er} mars 2025 au 31 mai 2025, elle précise que lors de cette période, **17** Bons d'achat relatifs à l'alimentation ; l'hygiène et l'entretien ont été délivrés pour une somme de : **550 €**

Madame HAC Maria précise que les crédits sont ouverts à l'article 65134 – « aides » au budget.

Monsieur LAPORTE Serge demande si en contrepartie des bons attribués par le CCAS, il est demandé aux bénéficiaires un effort particulier pour aider le CCAS pour des événements particuliers.

Madame HAC Maria précise que ces personnes sont déjà en difficulté et par conséquent il est difficile de les solliciter pour divers événements.

9 – Information : Aide financière d'urgence du 1^{er} mars au 31 mai 2025.

Madame HAC Maria vice-présidente expose l'aide financière attribuée à l'Adapei du Doubs dans le cadre de l'opération brioche.

Madame HAC Maria vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale a décidé d'accorder une aide financière en faveur de l'ADAPEI du Doubs pour « l'Opération Brioches » 2025, qui s'est déroulée sur le territoire du 07 au 13 avril 2025. Par le biais de cette aide, Madame HAC Maria précise qu'une brioche a pu être offerte à chaque famille de la banque alimentaire, en situation de précarité, lors de la distribution de l'aide alimentaire du vendredi 11 avril 2025.

Elle informe qu'une somme de 300 € (50 familles * 6,00 euros la brioche) en espèces a été versée par le régisseur de la régie d'avances à l'ADAPEI du Doubs - Section Locale du Pays de Montbéliard 140, rue Pierre Marti 25460 ETUPES.

Madame HAC Maria présente la seconde aide financière, attribuée par le CCAS.

Elle informe les membres que cette aide a été attribuée à la coopérative scolaire de l'école élémentaire du centre-ville de Sochaux dans le cadre de l'organisation du séjour du 9 au 11 avril 202. Ce séjour est destiné aux élèves de l'école élémentaire Simone Veil, intitulé classe découverte et ce dans un centre adapté situé à Pierrefontaine les Varans (3 jours et 2 nuits).

Elle rappelle que l'attribution de l'aide répond à des règles et procédures précises, ainsi différentes familles sochaliennes, en difficulté financière ont pris attache auprès des travailleurs sociaux du département, pour un examen de leurs situations.

Madame HAC informe les membres qu'après étude des dossiers instruits par les travailleurs sociaux du département, la vice-présidente du CCAS de la ville de Sochaux, au regard de l'exposé des situations des familles et notamment dans l'optique de permettre à chaque enfant de bénéficier de ce séjour, a pris la décision de prendre en charge une somme de 325 € (participation financière pour 4 familles). Cette somme est versée directement à la coopérative scolaire de l'école élémentaire du Centre de la ville de Sochaux.

Madame HAC Maria indique que les crédits sont inscrits au compte 65138 autres secours du budget du CCAS.

10 – Information : Atelier équilibre avec la CARSAT : Atelier intitulé « l'équilibre où en êtes-vous ».

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert présente la mise en place en septembre de l'atelier équilibre. Il précise que dans le cadre des ateliers Bons jours et en partenariat avec la Mutualité Française, un atelier équilibre intitulé : « l'équilibre, où en êtes-vous ? » permettant de prévenir les chutes et apprendre à se relever en confiance, est organisé de septembre à novembre 2025.

Monsieur le Président indique que cet atelier se déroule sous forme de 10 séances collectives d'une heure et sont animées par des professionnels spécifiquement formés au programme et basées sur le concept de la pédagogie différenciée pour permettre à chacun de bénéficier d'un accompagnement individualisé (dans l'organisation de cet atelier il est aussi programmé, une présentation, des entretiens individuels avant les séances collectives et un bilan individuel et collectif).

Madame HAC Maria souligne que cet atelier se déroule à la MJC CS pour des raisons organisationnelles et qu'il est gratuit, le nombre de place est limité à 15 personnes.

11 – Information : Atelier insuffisance cardiaque en lien avec la CTPS.

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert présente aux membres du conseil d'administration la mise en place d'atelier dédié à la prévention sur l'insuffisance cardiaque et sur son dépistage.

Monsieur le Président se réjouit de la mise en place de ce type d'atelier (nouveau de l'atelier) et du partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CTPS) du Grand-Montbéliard.

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert informe les membres que cet atelier conjugue un temps d'échange avec un professionnel de santé et un temps avec un(e) secrétaire administratif(ve). Le temps d'échange avec le professionnel de santé, une infirmière libérale a pour objectifs de présenter les facteurs de risque de l'insuffisance cardiaque, sensibiliser aux 4 signes d'alerte et d'évoquer des conseils de prévention personnalisés.

Le temps d'échange avec le professionnel administratif, un secrétaire administratif, a pour objectifs de recueillir des données administratives et ensuite accompagner la personne à l'ouverture d'un compte mon espace santé. Ce compte permettant de dématérialiser les informations médicales (carnet de santé dématérialisé).

Madame HAC Maria souligne que le nombre de place est limité à 10 pour des raisons organisationnelles et qu'il est gratuit.

Elle indique qu'une liste d'attente existe et qu'une seconde séquence sera organisée en septembre 2025.

Monsieur TAUSENFREUND Patrick souligne l'importance de la prévention.

Madame MUNIER Martine se réjouit de cette action, avec l'espoir que le partenariat avec la CTPS se poursuive.

12 – Information : Atelier Summer classes 2025 : atelier initiation EPN.

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert informe les membres de la mise en place d'atelier d'initiation au numérique, atelier animé par Monsieur LARGOT Sylvain, animateur du pôle Multimédia.

Monsieur le Président souligne que ces ateliers, intitulé Summer Class 2025, sont dédiés aux personnes débutantes en informatique.

Messieurs BOCAHUT Olivier et LAPORTE serge rappellent l'importance de mettre en place des ateliers pour des personnes débutantes en informatique.

13 – Information : Atelier inclusion numérique 2025.

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert porte à la connaissance des membres du conseil d'administration, l'organisation sur le même principe que l'année 2024, d'atelier dédié à l'inclusion numérique.

Monsieur le Président précise qu'à la différence des ateliers pour débutants, ce type d'action a pour objectif de sensibiliser les personnes au numérique, avec la création de boîte mail, aider et accompagner les personnes à accéder aux sites administratifs afin de remplir les formulaires de demande, accès au droit notamment.

Monsieur le Président précise les objectifs de ce type d'atelier, à savoir :

- Acquérir une autonomie et faciliter l'usage du support numérique dans la vie quotidienne ;
- Favoriser la communication et l'échange au sein d'un groupe de pairs, mixité des publics ;
- Renforcer la confiance en soi et en sa capacité à utiliser les appareils numériques ;
- Réduire les inégalités sociales en utilisant les supports numériques et en offrant à chacun l'accès à une information adaptée.

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert indique que ces séances sont coordonnées par l'animateur du Pôle Multimédia du CCAS de la Ville de Sochaux.

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert et Madame HAC Maria précisent que pour financer cette action, le CCAS de la ville de Sochaux a répondu à un appel à projet au titre de la conférence des financeurs et soulignent qu'après examen du dossier, la conférence des financeurs a retenu le dossier en attribuant au CCAS une subvention de 6.240 €

Madame CABURET Isabelle précise que d'autres sources de financement sont aussi mobilisables et que cette thématique est importante au regard de la dématérialisation des formulaires et autres dossiers.

14 – Information : Organisation 2^{ème} édition entreprenons en sport partenariat CCAS et CITELAB Coopilote.

Monsieur le Président informe les membres de la tenue le 04 juillet prochain de la seconde édition de entreprenons en sport à la Halle des sports de Sochaux et rappel l'objectif de cette seconde édition, à savoir faire rencontrer demandeurs d'emplois, personnes en reconversion et les entreprises.

Monsieur le Président se réjouit de cette action qui a déjà connu une belle réussite en 2024, l'année 2025 est marquée par l'implantation de 25 stands, et la présence de corps de métiers et d'entreprises nouvelles, par exemple, le 1^{er} Régiment d'Artillerie de Bourogne pour découvrir les différents corps de métiers de l'armée, le service de la justice avec le service pénitentiaire d'insertion de probation.

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert indique que cette journée est parrainée par AZIZ BOURAS entraîneur international de football.

15 - Information : Design Citoyen : Axes sorties culturelles et loisirs : Point et agenda des sorties du 04 juin au 04 juillet.

Monsieur le Président présente la continuité des sorties culturelles et loisirs proposées dans le cadre du design citoyen par le Centre Social MJC de Sochaux et le CCAS et la Ville de Sochaux et ce afin d'impulser une dynamique de transformation politique au service des seniors de la commune de Sochaux.

Il précise que dans la continuité du premier agenda, un second calendrier a été établi du 04 juin au 04 juillet 2025, la détermination de cet agenda, le lien avec les prestataires extérieurs et la coordination de ces actions sont assurés par le directeur du CCAS et la directrice de la MJC CS.

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert porte à la connaissance des membres du conseil d'administration, le programme du 04 juin au 04 juillet.

Musique du monde et variété

Le vendredi 13 juin 2025 à 19h00 : JAM session à la MJC de Sochaux

Le samedi 21 juin 2025 à 11h00 : Fête de la Musique - Orchestre Takajouer salle de la Roselière à Montbéliard.

Culture et Patrimoine local

Le mercredi 04 juin 2025 à 14h00 : Visite du **Château de Wurtemberg** à Montbéliard

Le mardi 10 juin 2025 à 10h00 : Visite de l'**écomusée Alsace**

Le jeudi 12 juin 2025 à 14h30 : Visite du **Musée Japy** à Beaucourt

Le jeudi 19 juin 2025 à 10h00 : Visite de la **Cité du Train et Electropolis** à Mulhouse

Le mercredi 25 juin 2025 à 13h00 : Maison Victor Hugo et du Temps à Besançon

Le vendredi 04 juillet 2025 à 14h00 : Visite de la **maison de la négritude** à Champagney + visite de la **Chapelle Notre Dame du Haut** à Ronchamp.

Monsieur le Président souligne que depuis la mise en place de ces sorties culturelles et loisirs, 253 réservations ont été réalisées. 57 personnes (38 femmes, 19 hommes) ont pu profiter des 24 sorties proposées (38 femmes, 19 hommes).

16 – Information : Design Citoyen : Axes transport – Navette solidaire pour personnes à mobilité réduite.

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert, Président du CCAS souligne aux membres que dans le cadre de la dynamique instaurée par la méthodologie du design citoyen, un autre axe a été identifié, à savoir, le transport et la mobilité avec la création d'une navette solidaire.

Monsieur le Président précise que ce service a pour but de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite pour répondre aux besoins de première nécessité tel que les courses alimentaires. Il indique que pour évaluer plus précisément les besoins sur la commune un questionnaire a été adressé aux seniors de la ville afin d'identifier plus précisément les personnes ayant des soucis de motricité et ainsi adapter ce dispositif au plus près des attentes.

Madame HAC Maria indique que cette évaluation a permis de cibler la mise en place de la navette solidaire auprès de 15 seniors.

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert, décline l'organisation qui se dessine en septembre 2025, à savoir 2 jours dans la semaine (mardi et vendredi) ; et la détermination d'1 groupe de 7 personnes et 1 groupe de 8 personnes.

Monsieur TAUSENFREUND Patrick souligne que ce type de navette existe aussi via le transport à la demande de Evolity, en indiquant que les personnes doivent réserver la veille.

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert indique que ce type de navette répond exclusivement aux personnes à mobilité réduite, par ailleurs l'organisation, suppose que, selon les situations le chauffeur assure le port des colis jusqu'au domicile.

17 - Information : Plan canicule : registre des personnes vulnérables et astreinte canicule.

Madame HAC Maria précise que comme chaque année, le plan canicule a été activé et couvre la période du 1^{er} juin au 15 septembre 2025.

Elle explique qu'un courrier a été adressé à chaque personne fragile afin de s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables. Le nombre de personnes inscrites sur le registre au 30 juin est de 188.

Madame HAC Maria présente le calendrier d'astreintes des élus :

- Mois de juin : Maria Hac et Patrick Bonnet
- Mois de juillet : Maria Hac et Martine Munier
- Mois d'août : Thierry Mercier et André Cramotte
- Septembre : Maria Hac.

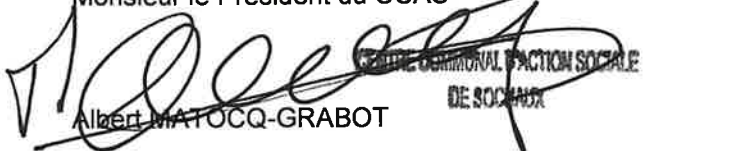
Monsieur MARTIN Dominique attire l'attention des membres sur le fait contacter le cas échéant l'ensemble des personnes inscrites sur le registre.

18 - Information : Bilan repas de printemps avril 2025

Monsieur MATOCQ-GRABOT Albert précise que le traditionnel repas de printemps s'est tenu le dimanche 13 avril 2025 dans les Salons de l'Hôtel de Ville, permettant de réunir 132 seniors dans une ambiance conviviale.

Monsieur le Président remercie les membres, souhaite un très bon été à chacune et chacun, l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 16 heures 35.

Monsieur le Président du CCAS


Albert MATOCQ-GRABOT
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SOCHAUX

Madame la Secrétaire


Martine MUNIER

